



Directeur/trice des Programmes de l'IREPS ARA (H/F)

1- PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS ARA) est une association qui développe la promotion de la santé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, afin d'améliorer la santé des populations et contribuer à réduire les inégalités de santé. Elle inscrit son action dans les politiques publiques de santé avec une approche territorialisée.

L'IREPS ARA fonde son action sur une approche globale et positive de la santé, orientée vers le bien-être physique, mental et social des personnes, dans le respect des valeurs de la Charte d'Ottawa de l'OMS.

Elle porte des missions ressources et des projets en promotion de la santé, auprès des professionnels et bénévoles de tous champs accompagnant des publics vulnérables. Ces activités évoluent selon les besoins et les problématiques de santé repérés sur les territoires.

L'IREPS ARA a engagé depuis plusieurs années une transformation managériale de son organisation, avec l'intention de porter activement en son sein les valeurs et principes de la Promotion de la santé. Cela se traduit par la construction collective de la stratégie et des activités de la structure, et par une organisation en cercles de travail qui favorise la collaboration et le pouvoir d'agir de ses salariés.

Afin de porter cette organisation collaborative du travail sur les projets, dans un contexte de stabilisation de la structure après 6 années de forte croissance, **l'IREPS ARA recrute un.e Directeur/trice des programmes à temps plein.**

Chiffres clés :

- 120 salariés
- 12 sites d'implantation départementale en Auvergne-Rhône-Alpes, 1 siège à Lyon
- Budget 2024 : 8 M€
- Un conseil d'administration composé de 14 administrateurs actifs

2- APPELLATION DU POSTE

Directeur.trice des programmes

3- MISSIONS DU POSTE

- . Elabore en lien avec la Directrice Générale et les équipes la stratégie d'intervention de l'association contribuant à la promotion de la santé, et pilote la mise en œuvre des orientations validées par le CA.
- . Elabore et impulse des projets stratégiques pour l'association, en lien avec la Directrice générale.
- . Participe à la stratégie de diversification des financements de l'association
- . Manage l'équipe des référents régionaux thématiques et des chargés de projets régionaux.
- . Représente l'association auprès des institutions, des partenaires, des financeurs et des réseaux, dans son champ de compétences.
- . Est le garant des finalités et des valeurs de la promotion de la santé portées dans les activités de l'association, telles que définies par la charte d'Ottawa.

4- ACTIVITES PRINCIPALES

1. Management stratégique des programmes

- Propose et met en œuvre l'élaboration collective de la stratégie d'intervention de l'association sur le territoire régional, en prenant en compte les besoins des territoires, les enjeux partenariaux, les orientations des politiques de santé, les orientations de la Fédération Promotion Santé, ainsi que les demandes des financeurs publics ou privés.
- Supervise le lien technique sur les programmes avec la Fédération Promotion Santé.
- Coordonne et appuie les référents régionaux thématiques et les délégués territoriaux dans la construction de la stratégie, et en assure l'arbitrage
- Elabore et impulse le développement de nouveaux programmes, au niveau régional en lien avec les référents régionaux, et au niveau départemental en lien avec les délégués territoriaux.
- Assure la supervision et l'animation des programmes de l'IREPS ARA.
- Supervise et participe aux dialogues de gestion avec les financeurs, avec les référents régionaux thématiques ou les délégués territoriaux.
- Contribue à l'élaboration des politiques de santé régionales en participant aux travaux initiés par des institutions ou des partenaires.

2. Management d'équipe

- Encadre hiérarchiquement l'équipe des référents régionaux thématiques et chargés de projets régionaux du siège (9 personnes) :
- Manage transversalement l'ensemble des référents régionaux et chargés de projets régionaux (équipe du siège et ceux basés en département : une quinzaine de personnes au total)
- Assure l'articulation des différents services du siège autour des programmes (chargés de projets et référents, documentation, communication, informatique)
- Participe à l'équipe de direction générale et participe à l'animation de l'équipe de direction élargie dans son champ de compétences ; contribue à l'animation de la vie d'équipe du siège de l'association.

3. Gestion budgétaire

- Participe à l'élaboration de la stratégie financière de l'association, au calcul du coût jour, etc.
- Supervise l'élaboration des budgets des programmes régionaux de l'association, en lien avec la responsable des affaires financières, les référents régionaux thématiques et les chargés de projet régionaux.
- Rédige et effectue le montage de dossiers techniques et financiers.

4. Communication :

- Est amené à représenter l'IREPS ARA auprès des institutions, des partenaires, des financeurs ainsi que dans les réseaux d'éducation et de promotion de la santé, à l'échelle locale, régionale et nationale.
- Est amené à communiquer en externe et en interne sur les orientations stratégiques et la valorisation des activités.
- Dans son champ de responsabilité, garant de la bonne circulation des informations entre l'équipe de direction générale, le conseil d'administration, et les référents régionaux et les délégués territoriaux.

5- AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

Le.la Directeur.trice des programmes agit sous l'autorité hiérarchique de la Directrice Générale de l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes, en lien étroit avec les autres membres de l'équipe de direction générale.

Dans les limites des délégations qui lui sont confiées, il.elle contribue à la mise en œuvre des orientations et du bon fonctionnement de l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes.

Il.elle dispose d'une large autonomie de propositions et de mise en œuvre des orientations de l'IREPS ARA. Il.elle peut participer aux réunions du Conseil d'Administration.

Il.elle rend compte régulièrement à la Directrice Générale de l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes des activités engagées dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées.

Il.elle est aussi amené.e à répondre aux demandes émanant des administrateurs, des partenaires et des financeurs.

6- COMPETENCES REQUISES

Bac + 5 et expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur de la santé publique.
Une expérience préalable de management d'équipe est indispensable.

Sont également nécessaires pour ce poste :

- Connaissances et expérience en gestion de projets en promotion de la santé, et en particulier des modalités d'évaluation
- Capacités d'anticipation et de vision stratégique
- Compétences en gestion budgétaire
- Capacités de travail en partenariat
- Capacités de négociation
- Qualités humaines et capacités d'écoute
- Capacité de travail en équipe de direction

7- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Poste CDI temps plein (100 %).

Basé à Lyon (69).

Statut cadre (emploi repère « directeur-adjoint » selon le statut national des salariés des IREPS).

Prise de poste : selon disponibilité, et à partir du 15 juin 2024.

Rémunération : selon compétences et expérience, à partir de 48 200 € bruts annuels (indice 348+35 selon le statut national des salariés des IREPS).

Déplacements réguliers en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Télétravail possible jusqu'à deux jours par semaine, 24 jours de RTT.

Pour candidater, merci d'envoyer votre CV + LM sous la référence « Directeur des programmes » à Mme Doriane Aeschmann, directrice générale, **avant le 7 mai 2024** :

recrutement@ireps-ara.org